

Stratégie Agridea 2008-2011

Résumé

1 Evolution du contexte

Le contexte est marqué par :

- la baisse du rendement brut de l'agriculture.
- Une diminution des prix qui devraient se poursuivre, sous la pression de la libéralisation des échanges.
- Une poursuite de l'évolution des structures, voire son accélération.
- La révision de nombreuses politiques publiques ayant un impact sur l'agriculture et l'espace rural, en particulier la politique agricole avec PA 2011, dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

En ce qui concerne les activités de conseil en agriculture, la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, ainsi que la nouvelle péréquation financière modifient fondamentalement les conditions cadres. Cela se traduit par une adaptation des organisations.

Le comité AGRIDEA évalue les demandes principales de la société vis à vis de l'agriculture comme les suivantes :

- alimentation saine et de qualité,
- compétitivité du secteur agricole,
- protection des ressources et des paysages
- développement de l'espace rural (vie des populations dans des territoires vivants).

Les familles paysannes, les clients et les partenaires d'AGRIDEA s'adaptent à ces demandes de la société : des thèmes comme la **compétitivité**, la **baisse des coûts**, la **création de valeur ajoutée** en combinaison avec la **diversification** et les **services**, mais aussi la **qualité** demandent des familles paysannes une attitude d'entrepreneur de plus en plus marquée. La place de l'agriculture dans le **développement de l'espace rural** prend de l'importance.

De nombreux défis attendent les familles paysannes:

- la libéralisation accrue des marchés (OMC, accords de libre-échange), la baisse des prix agricoles ce qui se traduit par une pression sur les structures, soit par l'exigence de choix stratégiques et d'entrepreneur des familles plus pointues jusqu' à l'abandon.
- les exigences croissantes dans la traçabilité des aliments vis-à-vis de la grande distribution, et les contraintes du respect des normes environnementales (protection de l'eau: engrais, phytosanitaires, antibiotiques, protection de l'air: ammoniac, etc.). Pour les familles paysannes, cela se traduit par une responsabilisation forte sous la forme d'autocontrôle et par une gestion d'un nombre croissant de cahiers des charges et d'exigences.

Dans ces phases de changements, le comité d'AGRIDEA a décidé que les centrales de vulgarisation et le comité doivent proposer leur savoir faire et leurs compétences dans les domaines de **l'agriculture** et du **développement de l'espace rural**.

La mission d'AGRIDEA est d'agir pour une agriculture et un développement rural durables en apportant d'une manière innovante, des connaissances, des outils et des compétences aux acteurs du monde agricole et rural.

2 Stratégie de l'entreprise

AGRIDEA occupe une position clé dans le système de connaissances agricoles.

En effet, AGRIDEA et ses centrales de vulgarisation entretient des relations étroites avec :

- la recherche agronomique ;
- la pratique (exploitations agricoles) ;
- le système de vulgarisation (cantonal et régional) ;
- la formation professionnelle et supérieure ;
- les administrations cantonales et fédérales, dans le domaine de l'agriculture, vétérinaire, environnement, santé publique ;
- divers organismes s'intéressant à l'agriculture et à l'espace rural.

Dans ce domaine, AGRIDEA occupe une position unique et indispensable au fonctionnement du système de connaissance en tant qu'institution de vulgarisation compétente à la fois dans les champs techniques, socio-économique et des méthodes, active à l'échelle de toute la Suisse.

Il s'agit pour AGRIDEA de conserver et consolider cette position. Pour ce faire, la stratégie d'AGRIDEA repose sur trois axes :

Axe 1 : Faciliter l'intégration des demandes de la société au sein du secteur agricole pour maintenir des exploitations familiales compétitives

Au travers du marché ou des politiques publiques, les demandes de la société évoluent continuellement. Le défi pour les familles paysannes est d'intégrer ces demandes dans l'élaboration et la mise en place de leurs stratégies.

Pour ce faire, AGRIDEA soutient les organismes de vulgarisation et les multiplicateurs de l'espace rural en étant :

- 1) l'institution de référence pour la formation permanente des multiplicateurs et la fourniture des moyens auxiliaires de vulgarisation agricole;
- 2) un centre de compétences dans les tâches transversales de techniques de vulgarisation, de formation, de modération et de gestion de projets complexes
- 3) ceci en privilégiant les domaines suivants:
 - alimentation saine et produits de qualité supérieure,
 - compétitivité de l'agriculture et du secteur agricole,
 - protection des ressources et paysage,
 - développement de l'espace rural (territoires vivants).

Axe 2 : Faciliter les synergies au sein du système de connaissances agricoles et de l'espace rural. Contribuer à la reconnaissance de la vulgarisation d'intérêt public

La réduction des fonds publics, la complexification de la demande, la tendance à la privatisation et la nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération engendrent des modifications importantes des conditions cadres des acteurs du système de connaissances agricoles. AGRIDEA facilite les ajustements nécessaires du système de connaissances à travers quatre composantes :

1. Contribuer avec ses partenaires à faciliter la réorganisation et la coordination de la vulgarisation en Suisse.
2. Garantir les échanges au sein du système de connaissances agricoles et établir les relations avec le système plus large de connaissance de l'espace rural.
3. Représenter les intérêts du système de vulgarisation qui soutient le développement d'une agriculture durable et de l'espace rural auprès de l'ensemble des milieux économiques et des partenaires sociaux, ainsi qu'auprès du grand public.
4. Etre un partenaire de discussion pour accompagner les processus de changement au sein des organisations agricoles et proposer des prestations de développement organisationnel.

Axe 3 : Améliorer l'efficience et l'efficacité des centrales de vulgarisation

AGRIDEA comme les autres acteurs du système de connaissances agricoles veut s'adapter aux évolutions des conditions cadres. Elle veut renforcer les collaborations entre les centrales et en collaboration avec les services de vulgarisation, redéfinir la répartition des tâches entre ceux-ci et les centrales, afin d'utiliser les possibles synergies et identifier les activités à développer ou à abandonner. Elle doit également poursuivre la diversification des sources de financement.

Pour atteindre ses objectifs, AGRIDEA doit maintenir et renforcer le large spectre de compétences spécialisées, techniques et sociales de ses collaborateurs. Celles-ci doivent être développées dans le domaine de la gestion de projet, de l'animation de processus participatifs, des nouvelles technologies de l'information et de la modération.

Les moyens financiers à disposition doivent donc rester au moins au même niveau qu'auparavant. Actuellement, la moitié des ressources financières proviennent du mandat de prestation avec l'OFAG. Le reste provient de:

- la cotisation des membres,
- la vente de ses produits: logiciels, publications et cours,
- les mandats publics et privés auprès d'autres offices fédéraux, des cantons, de la branche, de projets INTERREG ou européens et de bailleurs de fonds internationaux.

3 Conclusion

La stratégie 2008-2011 repose sur les compétences, le savoir-faire les réseaux ainsi que des membres actuels d'AGRIDEA.

Le champ d'activité de l'association va s'élargir vers plus de transversalité et de collaborations avec les acteurs non-agricoles de l'espace rural sans perdre de vue l'approche globale de l'entreprise familiale dans ce contexte.

Le rôle de plateforme d'échange d'AGRIDEA va se développer à l'avenir, ainsi que ses compétences en développement organisationnel. Pour autant, les demandes actuelles des clients d'AGRIDEA ne vont pas disparaître.

Le challenge pour l'association est de trouver l'équilibre entre le développement de nouvelles prestations dans de nouveaux champs d'activité et le maintien voire le renforcement de notre cœur de compétences constitué des éléments suivants :

- les références et autres publications,
- les méthodes,
- la formation continue des multiplicateurs de l'espace rural.

Les compétences des collaborateurs, l'affectation des ressources et les choix stratégiques seront ainsi déterminants pour relever ces défis.

30 juin 2006